



Crise du logement : FO demande des décisions immédiates à la hauteur de l'urgence sociale

À l'issue de son Congrès confédéral à Dijon du 20 au 25 avril 2026, la Confédération FO décide de faire du logement un axe majeur de son intervention.

La situation du logement en France a atteint un seuil critique. Des millions de salariés subissent des loyers excessifs, une pénurie persistante de logements accessibles et des conditions d'accès toujours plus contraignantes. Cette crise profonde n'est pas une fatalité : elle est la conséquence directe de choix politiques qui ont durablement affaibli les politiques publiques du logement.

Face à cette réalité, Force Ouvrière prend ses responsabilités. Le dossier du logement est désormais placé sous l'autorité directe du Secrétaire général afin de garantir une action cohérente, déterminée et inscrite dans la durée.

Dans ce contexte, FO met en demeure les pouvoirs publics de rompre avec l'inaction et d'engager sans délai un plan d'ensemble à la hauteur des enjeux, reposant notamment sur :

- une relance massive et immédiate de la construction de logements sociaux ;
- un encadrement strict et effectivement appliqué des loyers ;
- un renforcement significatif des moyens d'Action Logement ;
- une lutte résolue contre la spéculation immobilière ;
- une réduction concrète et mesurable du reste à charge pour les salariés.

Force Ouvrière réaffirme avec force une exigence simple : aucun salarié qu'il soit du secteur public ou privé ne doit être empêché de se loger dignement en raison de ses revenus ou de sa situation professionnelle.

Le logement ne saurait être traité comme une variable d'ajustement des politiques publiques. Il constitue un droit fondamental, indissociable de la dignité humaine, de la stabilité professionnelle et de la cohésion sociale.

FO appelle l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs concernés à prendre leurs responsabilités. L'heure n'est plus aux constats, mais aux actes.

Garantir le droit au logement pour toutes et tous n'est pas une option : c'est une obligation.

Paris, le 5 mai 2026

Contact :

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ fsouillot@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01